

Monsieur le député Romain Grau attire l'attention de Madame la Ministre des Transports concernant le devenir du Train Primeur reliant les marchés internationaux de Perpignan et de Rungis.

Le Train Primeur relie les deux plus importants marchés internationaux de fruits et légumes d'Europe entre la plateforme de Saint-Charles à Perpignan et le Marché de Rungis. Ce Train composé d'une trentaine de wagons permet aux fruits et légumes d'arriver, après avoir voyagé de nuit, dès 4 heures du matin à Rungis. Cette liaison qui s'effectuait, il y a encore peu plusieurs fois par jour, aujourd'hui relie quotidiennement les deux sites dans des wagons frigorifiques. Sncf Fret a décidé de supprimer cette ligne à compter du 30 juin prochain ayant pour conséquence la fin de liaison ferroviaire et ainsi de déporter le transport des marchandises sur le flux routier, soit 70 camions jours, ce qui représente près de 25 000 camions par an sur notre réseau routier.

La décision de la Sncf Fret d'arrêter cette liaison repose sur deux éléments : les coûts du transport de ces marchandises (coût du sillon, frais d'entretien des wagons frigorifiques, train qui n'est pas complet) et la vétusté des wagons frigorifique nécessitant un lourd investissement.

Il semble, au regard des différents professionnels que le député a rencontrés ces dernières semaines, que des solutions provisoires peuvent être mise en œuvre. Tout d'abord les autorisations concernant les wagons frigorifiques peuvent être prorogées entre deux et trois ans, laissant ainsi le temps à la filière de pouvoir trouver des solutions. Puis il semble que des économies d'échelle pourraient être envisagées pour améliorer la rentabilité de ce train.

Si ce train primeur venait à être supprimé cela engendrerait deux conséquences principales, l'une économique pour le territoire des Pyrénées-Orientales, car l'arrêt de ce train engendrera une augmentation du coût des marchandises transitant par la plateforme Saint-Charles et ainsi une perte de compétitivité de Perpignan au détriment des acteurs internationaux. Saint-Charles International a un chiffre d'affaire qui représente le quart du produit intérieur brut du département des Pyrénées-Orientales et emploi de manière directe et indirecte près de 10 000 personnes.

Puis environnementale, alors que les français démontrent leur préoccupation sur les questions environnementales, que la France est un leader mondial sur ces questions, la fin de cette liaison ferroviaire qui entraînera une augmentation du trafic de camion conséquent, avec les risques de pollution et d'accident de la route.

Pour toutes ces raisons, le député, souhaite que ce train primeur puisse être prorogé le temps que des solutions avec l'ensemble des acteurs puissent être trouvées.

Il souhaite connaître la position du gouvernement sur cette question essentielle pour notre environnement et pour l'économie de nos territoires.